

**Le Président de Sorbonne Université**

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 712-3 ;
- Vu la délibération n°01/2017 du Conseil d'administration de Sorbonne Université en date du 11 décembre 2017 élisant M. Jean CHAMBAZ, Président de Sorbonne Université ;
- Vu les délibérations n°04/2018 et n°21/2018 du Conseil d'administration de Sorbonne Université en date des 12 janvier et 20 mars 2018 approuvant la délégation de pouvoir du Conseil d'administration au Président, notamment en matière tarifaire ;

**DECIDE**

**Article 1 :**

Les tarifs de la *plateforme PIM (Plateforme d'Imagerie par Microscopie)* de l'Institut de la Mer de Villefranche (FR 3761) et d'EMBRC France (UAR 2209) sont fixés comme suit :

Service d'accès à la microscopie	Coût complet pour 1 heure (HT par UO)	Tarif SU (HT par heure)	Tarif Public hors SU (HT par heure ou sur devis)	Tarif Privé / Entreprise (HT par heure ou sur devis)
Microscope confocal	74,22 €	3,50 €	37,00 €	110,00 €
MEB	99,99 €	4,20 €	43,00 €	150,00 €
Station graphique	31,96 €	0,00 €	13,00 €	48,00 €
Widefield	39,70 €	0,90 €	15,00 €	60,00 €
Aide et expertise	201,65 €	0,00 €	Sur devis	Sur devis

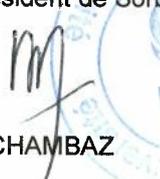
Service de stockage et de data management (OMERO)	Coût complet d'une unité d'œuvre (HT par UO)	Tarif SU (HT par UO)	Tarif Public hors SU (HT par UO ou sur devis)	Tarif Privé / Entreprise (HT par UO ou sur devis)
User 100Go	419,49 €	110,00 €	250,00 €	520,00 €
Team 100Go	1 115,22 €	260,00 €	550,00 €	1 390,00 €
Team 1 To	3 226,21 €	550,00 €	2 030,00 €	3 550,00 €

**Article 2 :**

Le Directeur général des services de l'Université est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera diffusée sur le site internet de Sorbonne Université.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> janvier 2021

Le Président de Sorbonne Université



Jean CHAMBAZ